Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1979) **Heft:** 509

Artikel: Armée : le char 68, les places de travail et le plaisir des stratèges

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1016586

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARMÉE

# Le char 68, les places de travail et le plaisir des stratèges

C'est le feuilleton de l'été. Pas de semaine qu'on ne soit gratifié de photographies suggestives de cette brave commission officielle helvétique qui apprécie les mérites du "char 68". Pas de trêve ensoleillée pour ces commissaires qui testent pour vous! A la clef, des centaines de milliers de francs de matériels divers, des postes de travail, la crédibilité de notre défense nationale, et on vous fait grâce du reste.

Revenons sur terre. Il n'y a pas en réalité de scandale du char 68!

Les défauts techniques dénoncés aujourd'hui à l'envi sont connus depuis le début des séries successives qui du Pz 61 ont conduit au modèle actuel, bien "amélioré". Ces défauts ont du reste été confirmés par les Autrichiens qui, un temps, semblaient se porter acquéreurs. Bref, ils ne pouvaient échapper, sinon à l'ensemble du Parlement, du moins aux députés spécialistes de la chose militaire.

Pourquoi alors le coup d'éclat du chef d'arme des troupes mécanisées? Pourquoi l'agitation actuelle?

Parce que déjà se profile derrière la quatrième et dernière série du Pz 68, décidée l'an dernier, la génération des années nonante. Le Département militaire l'estime nécessaire, puisque tous les blindés en service actuellement seront alors usés et dépassés au seuil de l'an 2000.

Les prototypes se préparent, qui n'apporteront pas que des améliorations, mais représenteront, sur bien des points, une rupture avec la conception actuelle des blindés.

Et derrière ces grandes manœuvres techni-

ques et industrielles se profile de nouveau le problème de l'acquisition d'armes coûteuses, toujours plus coûteuses. A fabriquer maison ou à acheter à l'extérieur, au mieux, à construire sous licence.

La Ftmh pour défendre des places de travail, et l'Union syndicale suisse, au nom de la qualité de notre industrie, prennent la défense du char suisse présent, et probablement à venir. Mais les motifs avancés par ces organisations pour appuyer leur position, s'ils ne sont pas négligeables, n'épuisent pas le débat.

Une question parmi d'autres. L'industrie d'armement privée ou d'Etat, est-elle capable de soutenir technologiquement et financièrement la concurrence étrangère dans le domaine des armes lourdes, lorsqu'elle est contrainte de fabriquer de petites séries, sans pouvoir tester ses produits dans un environnement réel? La réponse est déjà négative maintenant, et le sera plus encore demain, du moins pour des armes comme l'avion, le char, l'artillerie et les fusées, de plus en plus sophistiquées.

Pour tous ceux qui espéraient moraliser la fabrication et le commerce des armes, en limitant la participation de la Suisse dans ce domaine à ses propres besoins de défense — en assurant l'indépendance et la neutralité du pays — il y a là un constat à tirer, apparemment désagréable, mais indiscutable. Et il faudra trancher dans le vif.

#### FEU LE RÉDUIT

Entrons cependant dans le ménage de la défense nationale! Le débat technique et les problèmes économiques ne doivent pas l'emporter sur certaines questions de fond. L'arme blindée est-elle nécessaire à la crédibilité et à l'efficacité de notre Défense nationale?

Répondre à cette question, c'est considérer

non seulement l'arme, mais aussi son mode d'emploi.

Dans les grandes lignes, le mode d'emploi reste encore celui fixé dans la conception de la défense nationale de 1966. Ce texte a mis fin aux grandes manoeuvres théoriques des années soixante et aux rêves de ceux qui jouaient avec des divisions blindées à travers le Plateau tandis qu'une imposante flotte aérienne saturait l'azur.

Très schématiquement, on peut dire que la conception de 1966 a renoncé à deux images-forces de notre défense, celle du Réduit alpin dans lequel on court se réfugier sitôt l'ennemi aux portes, et celle de la digue frontière contre laquelle viennent se fracasser les vagues de l'invasion. Combinant la force statique — ou presque — de l'infanterie et des contre-attaques d'éléments mobiles, la défense de zone doit permettre, une fois l'ennemi dans le pays, d'user l'adversaire, de freiner sa progression vers les Alpes, en un mot de rendre une invasion inutile eu égard à son coût.

Ces "thèses" ont été confirmées pour l'essentiel dans le plan directeur des années 80. A des nuances près, qui sont importantes et qui découlent des expériences faites et des estimations de la menace extérieure.

Depuis les années soixante en effet, les armes conventionnelles ont fait d'énormes progrès et le déséquilibre s'est creusé entre l'Est et l'Ouest en Europe, sur ce plan. Mobilité, rapidité et puissance de feu accrues des blindés, des avions et des fusées, conduite électronique des opérations, coordination meilleure entre l'attaque terrestre et aérienne, rendent le choc plus brutal, l'effet de surprise plus grand.

Mais du côté suisse, que de changements aussi! L'extension du domaine bâti rend la pénétration d'importantes forces blindées plus difficile encore, malgré les axes nouveaux que constituent les autoroutes et routes nationales améliorées; elle compartimente donc encore un espace déjà très découpé par la nature. La baisse démographique creuse les effectifs, encore que la Suisse demeure le pays le plus saturé de troupes: quinze soldats au kilomètre carré en 1976, contre un en France, un et demi en Italie, deux en Allemagne fédérale.

Le plan directeur 80 efface donc les différences existant encore entre les divisions de campagne et les "divisions-frontière", puisque le combat sera le même jusqu'aux Alpes. Il augmente par exemple l'autonomie des divisions, qu'il s'agisse de l'emploi de l'aviation (appui des troupes au sol ou couverture aérienne), il améliore la défense antichar en dotant chaque bataillon de fusiliers d'une compagnie antichar, précisément. Et enfin, ce qui nous intéresse ici, il fragmente également l'engagement des blindés. La conception 1966 estimait encore que le nombre de chars à engager serait dicté par la situation, et notamment la situation aérienne. Des déploiements relativement "épais" étaient donc envisagés.

Aujourd'hui le char semble bien davantage appuyer l'infanterie, par petits "paquets", et pour autant que l'aviation le permette — ce qui n'est pas évident comme on le sait —. Ne revient-on pas ainsi, par petites touches, mais dans un tout autre contexte il est vrai, à la conception française de l'engagement des blindés en 1939? Celle que dénonçait de Gaulle, et qu'ont fait voler en éclats, en mai 1940, les Panzerdivisionen allemandes. Cette question est évidemment purement académique et n'a d'intérêt qu'au regard de l'histoire militaire...

Le plan directeur 80 parle même de guérilla. Pour le temps de l'occupation et sans préciser les modalités de préparation de cette forme de combat.

Sans le dire clairement, on dresse bien dans ce document une image de la guerre future, celle qui ne doit pas venir, dans laquelle l'engagement des troupes se décentralise en quelque sorte, la division étant déjà une unité trop importante pour cette forme de petite guerre. L'usage éventuel d'armes nucléaires tactiques, usage rendu difficile ou risqué par le terrain en Suisse, ne peut que confirmer cette image du combat "de l'avenir".

Mais si telle est la menace probable, un char de trente à cinquante tonnes, armé d'un canon de 10,5 ou de 15 cm est-il encore une nécessité absolue? Voilà une question pour ces héroïques commissaires engagés cet été sur le terrain pour la défense de nos impôts!

L'arme antichar, surtout si elle est portative, n'est-elle pas une défense plus adaptée à une défense cloisonnée, qui s'appuie sur tous les obstacles naturels ou artificiels? Comme toute institution, l'armée est encline à préférer les compromis plutôt que les réorientations. Le plan directeur de 80 est un compromis. Mais entre des tendances dont les divergences s'accroissent.

Par exemple entre les armes sophistiquées dont rêvent — et c'est bien naturel — les professionnels de l'armée et les moyens dont nous disposons pour acheter et construire ces armes.

Entre un combat qu'on voit de plus en plus fragmenté, atomisé, dans tous les sens du terme, et l'emploi d'armes complexes, délicates, au maniement parfois centralisé par l'électronique.

Entre le temps de formation des miliciens et la technicité toujours plus grande de l'armement.

Le débat sur le char 68 ne doit donc pas se limiter aux aspects techniques de l'engin actuel. Ni même seulement aux caractéristiques du blindé 90. Il doit porter sur la conception de l'armée qui remplacera le plandirecteur 80. Et sur les moyens qui seront mis alors à disposition. Le critère ne sera ni le plaisir des stratèges, ni les places de travail.

PRESSE

# Les moyens de la libre expression

Alors que la presse quotidienne d'extrêmegauche tente une percée en Allemagne fédérale avec deux titres, les publications du même bord en Italie et en France marquent le pas, pour ne pas dire plus. Phénomène exclusivement commercial? "Besoins" différents d'un pays à l'autre? Réponses divergentes à un climat politique national et journalistique spécifique? Les réponses ne sont pas évidentes.

Rappelons dans cette perspective que "Il quotidiano dei Lavoratori" a cessé de paraître en Italie et que "Rouge" (trotskiste) est redevenu (provisoirement?) hebdomadaire en France. "Libération", toujours outre-Jura, accusait un déficit relativement lourd pour 1978, mais l'équipe responsable de cette tentative de presse alternative remarquable et novatrice – au moins pour la littérature comparable en langue française – affichait tout de même un certain optimisme. On se souvient que le premier numéro de "Libération" est sorti de presse le 23 mai 1973 et que sa vente est aujourd'hui de 37.000 exemplaires (un score faible, il faut le souligner eu égard au réservoir de lecteurs et d'acheteurs potentiels).

La revue "Presse Actualité" (No. 138) tentait de faire le point de la trajectoire des quotidiens d'extrême-gauche français. Quelques données: "Rouge" a paru tous les jours de mars 1976 à février 1979. Côté maoïste, deux quotidiens, "L'Humanité rouge" (dès le 1er mai 1975) et "Le Quotidien du Peuple" (dès le 29 septembre 1975).

Conclusion de Bernard Louis dans "Presse Actualité" toujours: "Il n'y a que quelques années, l'hypothèse de l'existence de trois ou quatre quotidiens d'extrême-gauche sur Paris aurait semblé utopique. Le défi que doit relever la liberté d'expression n'est pas politique, il est économique. Tout courant d'opinion trouve un minimum d'audience. Mais trouvet-il les moyens d'existence?".